

TAEKWONDO

COUPE HENNUYERE

4^{ème} Poomsae & 17^{ème} Combat

Samedi 28 & Dimanche 29 Novembre 2020

Une organisation imjin academy



*Rue du chapitre 13
7080 Frameries*



Invitation

Mesdames, Messieurs les responsables et entraîneurs de club,

Nous sommes très heureux de vous inviter à la 17^{ième} Coupe Hennuyère Combat 2020 qui aura lieu à Frameries (Mons). Nous espérons que vous prendrez un réel plaisir lors de ce tournoi et passerez un agréable séjour.

Le complexe sportif « Hall omnisport Max Audain » à Frameries bénéficie de toute l'infrastructure moderne pour accueillir près de 900 spectateurs en places assises.

Pour s'inscrire, il faut **s'enregistrer et obtenir un login**.

Rendez-vous sur le site : martial.events/fr

La date limite d'inscription est le **22/11/2020**. **Le nombre de participants sera limité à 420**.

Attention, le transport entre l'aéroport et le lieu de séjour des participants ne sera pas assuré par l'organisateur.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

FIORI AGOSTINO

Directeur de la compétition

GSM 0472 67 55 83 de 09h00 à 17h00

Email: agostino.fiori170361@gmail.com

Les pays ayant participé à l'édition 2019 sont : Belgique, Pays-Bas, France, Israël, Italie, Grande-Bretagne, Irlande, Luxembourg, Allemagne, Danemark, Qatar et Suisse.

À très bientôt,

FIORI AGOSTINO
Directeur de la compétition

17^{ème} Coupe Hennuyère Combat 2020

1 ORGANISATION

1.1 Organisateur



Nom du club :

Taekwondo Imjin Academy Baudour

Adresse :

Rue de condé, 7331 Baudour

1.2 Promoteur



Association Belge Francophone de Taekwondo (ABFT asbl)

Rue Beeckman, 53

1180 Uccle

Belgique

www.abft.be

1.3 Personne de contact



Directeur :

FIORI AGOSTINO

Directeur technique :

FIORI BENJAMIN

Téléphone :

/

Gsm :

Agostino.fiori170361@gmail.com

E-mail :

Cliquez ici pour taper du texte.

Site Web :

[https://www.facebook.com/17-](https://www.facebook.com/17-Coupe-Hennuyère-Combat-&-4-Coupe-Hennuyère-Poomsé)

Facebook :

Coupe-Hennuyère-Combat-&-4-

Coupe-Hennuyère-Poomsé

1.4 Accès



La compétition est accessible aux clubs et fédérations membres de la World Taekwondo

1.5 Sport Ethique

Chaque participant à cette compétition s'engage à respecter les règles de son sport, la charte ABFT des bons comportements sportifs en compétition et la charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2 LIEU ET DATE

2.1 Hall omnisport

Salle Omnisport Max Audain

2.2 Adresse

Rue du Chapitre 1Z, 7080 Frameries

2.3 Date

29/11/2020

3 COMPETITION

3.1 Type

Tableau à élimination directe

3.2 Règles de compétition

Le dernier règlement de compétition de la WT et les éventuelles adaptations de l'ABFT.

3.3 Durée de combats

| | | | |
|-------------|-----|-------------|------------------------|
| Minimes : | 3 x | 1 minute | (30 secondes de pause) |
| Cadets C : | 2 x | 1.5 minutes | (30 secondes de pause) |
| Cadets AB : | 3 x | 1.5 minutes | (30 secondes de pause) |
| Juniors : | 3 x | 2 minutes | (30 secondes de pause) |
| Seniors : | 3 x | 2 minutes | (60 secondes de pause) |

Remarque:

En fonction du déroulement de la compétition, ces temps peuvent être modifiés par le directeur de la compétition.

3.4 Aires de combat

5 ou 6 aires de combats sont installées et équipées de marquoirs électroniques.

3.5 Plastron électronique

- La compétition se déroule avec plastrons électroniques « Daedo » GEN 2 pour toutes les catégories et casques électroniques pour les catégories dans lesquelles les touches à la tête sont autorisées.
- Chaque compétiteur doit se munir de ses propres pitaines Daedo.
- Les compétiteurs qui ne touchent pas à la tête doivent se munir de leur propre casque.

3.6 Récompenses individuelles

Les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} de chaque catégorie reçoivent une médaille d'or, d'argent et de bronze respectivement.
Les médailles sont remises en fin de combat.
Trois coupes seront décernées :

- La coupe du fair-play (club)
- La coupe du(de la) meilleur(e) arbitre
- La coupe du(de la) meilleur(e) compétiteur(rice)

3.7 Récompenses par équipe

Une coupe sera décernée aux 5 premières équipes :

Pour le classement final par équipe, les points sont attribués comme suit :

7 points pour une 1^{ère} place gagnée.

3 points pour une 2^{ème} place gagnée.

1 point pour une 3^{ème} place gagnée.

En cas d'égalité de points, les clubs seront départagés par le nombre de médailles d'or, d'argent et de bronze remportées. En cas de nouvelle égalité, ils seront départagés par le nombre de compétiteurs participants. En cas de nouvelle égalité, ils seront départagés par celui qui a le plus de points dans la catégorie des +87 kg (Règle de classement WT).

Attention, dans les catégories où il n'y a qu'un seul compétiteur, aucun point ne sera attribué.

Classement du « Super trophée » a l'issue des deux journées de compétition Poomsé et Combat (addition des points récoltés par équipes dans les deux disciplines).

4. LES COMPÉTITEURS

| | | | |
|-----------------|---------|----------------|--------------------------|
| 4.1 Ages | Minimes | 9-11 ans | Né en 2011, 2010 et 2009 |
| | Cadets | 12-14 ans | Né en 2008, 2007 et 2006 |
| | Juniors | 15-17 ans | Né en 2005, 2004 et 2003 |
| | Seniors | 17 ans et plus | Né en 2003 et avant |

Remarque:

- Dans le cas où un compétiteur est seul dans sa catégorie, aucun compétiteur n'est autorisé à monter de catégorie d'âge ni à l'inscription ni à l'enregistrement le jour de la compétition.

| | | |
|-------------------|--------------|---|
| 4.2 Grades | Catégorie C | de 8 ^{ème} à 5 ^{ème} keup |
| | Catégorie AB | à partir de 4 ^{ème} keup |

Remarque :

- Aucun compétiteur C n'est autorisé à monter de catégorie de grade ni à l'inscription ni à l'enregistrement le jour de la compétition.
- Aucun compétiteur AB n'est autorisé à descendre de catégorie de grade ni à l'inscription ni à l'enregistrement le jour de la compétition.
- Equivalence de grades entre la Belgique et la France :

| | Couleurs de ceinture | |
|------------------|----------------------|--------------------------|
| | <u>Belgique</u> | <u>France</u> |
| 6ème Keup | Verte | Bleue |
| 5ème Keup | Verte barrette bleue | Bleue Barrette rouge |
| 4ème Keup | Bleue | Bleue 2 barrettes rouges |
| 3ème Keup | Bleue Barrette rouge | Rouge |

| | | |
|-------------------------------|--------------------------|--|
| 4.3 Catégorie de poids | Minimes filles/garçons : | -24, -27, -30, -33, -36, -40, -44, -48, 52, + 52kg |
| | Cadets filles : | -29, -33, -37, -41, -44, -47, -51, -55, -59, +59kg |
| | Cadets garçons : | -33, -37, -41, -45, -49, -53, -57, -61, -65, +65kg |
| | Junior filles : | -42, -44, -46, -49, -52, -55, -59, -63, -68, +68kg |
| | Juniors garçons : | -45, -48, -51, -55, -59, -63, -68, -73, -78, +78kg |
| | Seniors femmes : | -46, -49, -53, -57, -62, -67, -73, +73 |
| | Seniors hommes : | -54, -58, -63, -68, -74, -80, -87, +87 |

- Les compétiteurs minimes, cadets et juniors peuvent monter d'une seule catégorie de poids quand ils sont seuls dans leur catégorie. Cette demande doit être faite uniquement par le coach.

| | |
|-----------------------------|---|
| 4.4 Touche à la tête | ⇒ Les touches à la tête sont interdites chez tous les minimes et les cadets C. |
| | ⇒ Les touches à la tête sont autorisées à la tête à partir de cadets AB ainsi que pour tous les juniors et seniors. |

| | |
|------------------|--|
| 4.5 Pesée | ⇒ Un excès de 99 gr est toléré lors de la pesée. |
|------------------|--|

Exemple :

- Un compétiteur pesé 58,0 kg est dans la catégorie -58 kg.
- Un compétiteur pesé 58,1 kg est dans la catégorie -63 kg.

5. PROGRAMME

5.1 Enregistrement

Dimanche 29/11/2020 de 7h30 à 8h30

5.2 La pesée

| | Samedi 28/11/2020 | Dimanche 29/11/2020 |
|---------|-------------------|---------------------|
| Minimes | De 18h00 à 20h00 | De 7h30 à 9h30 |
| Cadets | De 18h00 à 20h00 | De 7h30 à 9h30 |
| Juniors | De 18h00 à 20h00 | De 9h45 à 10h45 |
| Seniors | De 18h00 à 20h00 | De 9h45 à 10h45 |

- Chaque compétiteur doit présenter son carnet licence à la pesée.
- Les compétiteurs juniors et seniors se présentent seuls à la pesée.
- Les coaches peuvent accompagner les minimes et cadets à la pesée.
- Les changements de catégorie de poids sont autorisés avant ou après la pesée officielle. Chaque changement coûte 10 €.

! L'horaire de la pesée sera strictement respecté !

5.3 Briefing des arbitres

De 9h00 à 9h30

5.4 Briefing des coaches

De 9h30 à 9h45

5.5 Discours de bienvenue

A 9h45

5.6 Début des combats

A 10h00 pour les minimes et cadets
A 11h30 pour les juniors et seniors

6 RESPONSABILITE

6.1 Fédération

6.2 Compétiteurs


- ⇒ Chaque compétiteur doit être en possession de sa licence assurance en ordre pour 2020.
- ⇒ Les compétiteurs doivent être en possession de leur carte d'identité ou passeport.
- ⇒ Chaque compétiteur participe à cette compétition à ses propres risques.
- ⇒ Le club organisateur et l'ABFT déclinent toute responsabilité en cas de dommages physiques, de faits de violence, de blessures et de vols.
- ⇒ Les compétiteurs étrangers mineurs dans leur pays doivent présenter à l'organisateur le document de responsabilité (voir annexe) signé. Ce document autorise le mineur à prendre part à la compétition. Il est à remettre lors de l'enregistrement.

6.3 Coach

- ⇒ L'entrée est gratuite pour un coach par tranche de 5 compétiteurs.
 - De 1 à 5 : 1 coach
 - De 6 à 10 : 2 coaches
 - De 11 à 15 : 3 coaches
 - ...
- ⇒ Chaque coach supplémentaire coûte 5 €.
- ⇒ Le coach doit être en vêtement de sport (Training/Survêtement de sport – Pas en dobok) pour coacher.
- ⇒ Le coach doit avoir plus de 18 ans.
- ⇒ Il doit être en possession de sa carte d'identité ou de son passeport.
- ⇒ Les coaches d'une fédération membre de la BTF (ABFT- TVDSG-VTB) doivent être en possession de leur carte de coach.
- ⇒ Le coach doit être en possession de sa licence-assurance 2020.

| | |
|---|---|
| 6.4 Premiers soins | Un médecin est présent tout le long de la compétition. |
| 6.5 Protections | ⇒ Toutes les protections prévues par le règlement WT sont obligatoires pour toutes les catégories (Casque, protège-dents, protège avant-bras, gants, coquille, protège tibia et pitaines) même pour les catégories où la touche à la tête est interdite. |
| 6.6 Contestation | Seul le coach principal peut porter réclamation immédiatement après la fin du combat. Il remplira le formulaire fourni par l'organisateur. Une somme de 50 € sera payée pour chaque contestation. Cette somme sera remboursée si le coach a gain de cause. La décision de l'arbitre responsable est la seule valide. |
| 6.7 Responsabilité de l'organisateur | <ul style="list-style-type: none"> - Le club organisateur n'est nullement responsable si un compétiteur est seul dans sa catégorie de poids. - Des combats amicaux ne seront organisés que si le planning de la compétition le permet et en accord avec le corps arbitral et l'organisateur. - Aucun remboursement ne sera effectué. |

7 INSCRIPTION

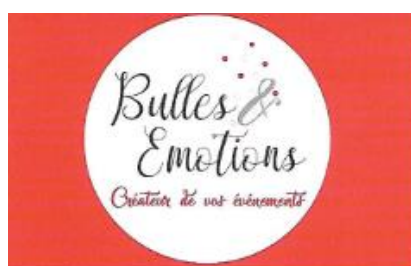
| | |
|---|--|
| 7.1 Date limite d'inscription | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aucune inscription n'est possible après le 22/11/2020 ⇒ Aucune inscription n'est faite le jour de la compétition. |
| 7.2 Inscription en ligne | <p>Les inscriptions se font uniquement sur www.martial.events</p> <p><i>Remarque</i> : un compétiteur ne peut pas combattre dans plusieurs catégories le même jour.</p> |
|  | |
| 7.3. Date limite de modification | ⇒ Les changements de catégorie sont possibles jusqu'au mercredi 25/11/2020 |
| 7.4 Nombre de compétiteurs | 420 compétiteurs maximum sont acceptés pour cette compétition. |
| 7.5 Droit d'inscription | <p>Pour chaque compétiteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 € pour tous les Minimes - 25 € pour les cadets C - 30 € pour les cadets A/B - 35 € pour tous les juniors - 35 € pour tous les seniors |
| 7.6 Paiement | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les droits d'inscriptions doivent être payés : <ul style="list-style-type: none"> - sur le compte BE45 0688 9639 2989 !! ATTENTION : compte différent de la compétition Poomsae du 28/11/2020 !! - avant le 22/11/2020 - avec la communication : « nombre de compétiteurs + (nom de l'équipe) » ⇒ Si le nombre d'inscrits arrive à son maximum avant la date limite de paiement, l'organisateur se réserve le droit de réclamer les droits d'inscription non-payés et de supprimer les compétiteurs qui n'ont pas payé. ⇒ La preuve de paiement doit être remise lors de l'enregistrement. |

⇒ Il n'est pas possible de payer le jour de la compétition.
 ⇒ Si un compétiteur n'est pas désinscrit avant la date limite d'inscription, aucun remboursement ne sera fait.
 ⇒ **Attention** ! Seuls les paiements effectués sur le compte :
 Imjin Academy 023
 IBAN : BE45 0688 6939 2989
 seront pris en considération.
 À défaut, les clubs mis en réserve seront validés.

7.6 Spectateurs 5 € par personne adulte.

7.7 Hébergement Voir liste des hôtels en annexe.

8 PARTENAIRES



Bulles & Emotions

ISABELLE BROHET

Organisatrice d'événements privés
 (Mariage, Baby shower, Anniversaire ...)

info@bullesetemotions.be
 www.bullesetemotions.be
 +32 483 /46.23.03

L.E.D.TOITURE
 delsaux michael

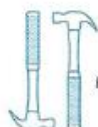


TOITURE CHARPENTE ET ZINGUERIE AMENAGEMENT DE
 COMBLE ET PETITE MAÇONNERIE

LEDTOITURE@HOTMAIL.COM

TEL : 0470/502 697

TRAVAUX RÉALISÉ PAR LE PATRON



TOITURE , CHARPENTE
 ZINGUERIE , BARDAGE
 PLATE-FORME
 ISOLATION EN TOUTS GENRE
 AMENAGEMENT DES
 COMBLES
 MAÇONNERIE

